



Offre d'emploi : animateurs / animatrices en Accueil Collectif de Mineurs (6/17ans)

La CCMG recrute des animateurs / animatrices enfance et jeunesse en contrats saisonniers pour l'été 2026 (BAFA)

Affectation : Pôle Education Enfance et Jeunesse
Structures de rattachement : **ACM les Loupiots à Valloire**
ACM l'Eterlou à Saint Michel de Maurienne
Espace Jeunesse à Saint Michel de Maurienne
Durée de travail : 42h00/semaine.
Périodes d'embauche : **de 3 à 8 semaines selon les contrats**
entre le 06 juillet et le 28 août 2026

Description des postes à pourvoir : ANIMATEUR(TRICE) ENFANTS 3/11 ANS et JEUNESSE

Afin de compléter ses équipes permanentes dédiées aux accueils collectifs de mineurs, la Communauté de Communes Maurienne Galibier recherche des animateurs (trices) pour la saison d'été. Ils/elles participeront activement au développement en équipe du projet pédagogique des structures ainsi qu'à la mise en place de projets d'animation et d'activités.

Profil recherché :

Etre titulaire du BAFA avec, de préférence, une expérience dans l'animation : participatif, acteur et motivé.e par le travail en équipe, bon relationnel. Vous êtes patient.e, à l'écoute et appréciez travailler avec des enfants : vie quotidienne, jeux, animations culturelles, artistiques et sportives, pédagogie... les équipes ACM de la CCMG vous attendent !! (Un permis B de plus de 2 ans serait un plus.)

Missions :

Placé.e sous l'autorité directe du directeur de l'ACM, l'animateur(trice) est chargé.e de participer, de proposer et de mettre en œuvre, en lien avec l'ensemble de l'équipe pédagogique des projets d'animation adaptés principalement **aux enfants de 3 à 11 ans ou aux jeunes de 12 à 17 ans**. Participation possible à des mini camps et/ou à des séjours.

Poste à pourvoir : **entre le 06/07 et le 28/08/26**
Date limite de candidature : **mercredi 20 mai 12h**
Candidature à adresser à : Mr. le Président de la CCMG
54 rue Général Ferrié – 73140 ST MICHEL DE MAURIENNE
CV + lettre de motivation :
grh@maurienne-galibier.com

Conditions : CDD saisonnier, base 42h/semaine, SMIC horaire + gratification BAFA + compensation congés payés. Logement possible sur Valloire et co-voiturage organisé.